

2021

BONNE ANNÉE !

C'Cléry

LETTRE D'INFORMATION – N°8 – Janvier 2021



CHÈRES CLÉRICOISES, CHERS CLÉRICOIS,

EN CE DÉBUT D'ANNÉE 2021, JE VOUS PRÉSENTE
MES VŒUX DE SANTÉ ET DE BONHEUR.

2020 restera dans nos mémoires comme une année singulière. La crise sanitaire que nous avons traversée et ses conséquences ont impacté le quotidien de chacun. Nos vies familiales, associatives et professionnelles ont dû s'adapter aux contraintes liées au confinement et à la limitation des regroupements.

Mais cette année a été aussi l'occasion de réinventer nos habitudes en adoptant de nouveaux usages, souvent à distance, ce qui ne permet pas de partager avec la même saveur la joie de se rencontrer, mais de sauvegarder un lien social si important.

Je pense à celles et ceux qui ont traversé des situations difficiles du fait de la maladie, du chômage ou de l'isolement. Je souhaite que la nouvelle année leur permette de vivre de meilleurs moments.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont été mobilisées au premier rang desquels les personnels de santé, sans oublier les initiatives de solidarité qui ont permis de venir en aide à ceux qui étaient dans le besoin. Faisons preuve de confiance, de patience et de solidarité envers les chercheurs et les personnels de santé.

La municipalité a également tout mis en œuvre pour s'adapter aux nouvelles contraintes, conserver l'accessibilité des services publics et fournir le matériel nécessaire afin de respecter les gestes barrières, indispensables pour juguler l'épidémie.

C'est fort de cette expérience, surmontée ensemble en 2020, que je vous adresse un message d'espoir afin de débiter cette nouvelle année avec une perspective plus joyeuse. Notre pays et notre commune ont des atouts à faire valoir. Je souhaite à chacune et à chacun d'entre vous la force et la volonté de surmonter les nouveaux enjeux auxquels nous aurons à faire face.

Continuons de pérenniser la solidarité née envers les acteurs économiques locaux et développer la dynamique associative afin que l'on puisse se retrouver lors d'événements festifs, qui pourront je l'espère reprendre au plus vite et de manière durable, non seulement sur la commune mais dans tout le pays.

Bonne santé et beaucoup de bonheur à vous et vos familles.


Le Maire,
Gérard CORGNAC.



JULIA ROUSSOULIÈRES

COURANT DÉCEMBRE, LA MUNICIPALITÉ ACCUEILLAIT CETTE JEUNE INGÉNIEURE DE L'ÉCOLE DES MINES DE PARIS, POUR UN STAGE DE "TERRAIN" AU CONTACT DES ÉLUS CLÉRICOIS. RETOUR SUR SON EXPÉRIENCE.

« J'ai eu la chance de passer quatre jours à Cléry-Saint-André aux côtés de M. Corgnac. Entre une balade dans le quartier Saint-André et une visite de la somptueuse basilique, j'ai découvert le travail essentiel et passionné des élus et des services municipaux.

Alors que je m'appête à finir mes études du corps des Mines et rejoindre l'administration d'Etat, c'est une expérience très enrichissante et nécessaire. Elle permet notamment de mesurer l'écart qui peut exister entre une directive nationale et son application sur le terrain, ainsi que l'importance des actions menées localement.

J'ai aussi été impressionnée par le lien fort qui unit la mairie et les habitants. La mairie est investie dans la vie quotidienne de la commune et en première ligne de toutes les décisions !

J'espère donc qu'à la suite de cette semaine, je serai un peu moins "technocrate" et à l'écoute du terrain dans mes futures fonctions.

Merci à la mairie pour son chaleureux accueil et pour tous nos échanges passionnants ! »

ACTEURS ÉCONOMIQUES

SOUTENIR LE COMMERCE LOCAL

DEPUIS LE PREMIER CONFINEMENT IL EST POSSIBLE DE RETROUVER EN LIGNE NOS COMMERÇANTS, NOS ARTISANS, NOS PRODUCTEURS ET NOS PROFESSIONS LIBÉRALES GRÂCE À CETTE PLATEFORME 100 % GRATUITE ET 100% BÉNÉVOLE.

FaireMesCourses.fr est une plateforme solidaire sans commission permettant aux particuliers de commander des produits auprès de commerçants locaux et de bénéficier d'une livraison ou de l'organisation de leur commande en magasin. La plateforme est proposée gratuitement pour une période indéfinie et est libre d'accès à tous entrepreneurs.

La municipalité invite donc tous ses acteurs économiques à profiter de cet outil. La Communauté de Communes des Terres du Val de Loire soutient cette initiative citoyenne

et encourage également les commerçants, artisans, producteurs et restaurateurs du territoire à s'y inscrire, et elle s'engage à assurer la communication à l'échelle de ses vingt-cinq communes. Pour ce faire elle met à disposition une vitrophanie « Achetez votre commerce sur FaireMesCourses.fr » à apposer sur les vitrines des commerces inscrits sur la plateforme. Vitrophanie disponible sur simple demande auprès de la mairie ou de la communauté de communes.

SOUTENEZ VOS
COMMERCES
DE PROXIMITÉ



RETROUVEZ EN LIGNE
LES PRODUITS DE NOTRE BOUTIQUE

**FAIRE MES
COURSES**.FR

Plateforme solidaire

pour les commerçants et producteurs locaux

INITIATIVE CITOYENNE
100% gratuit - 100% bénévole



Scannez ce code
pour découvrir
les boutiques
participantes !

ACTEURS ÉCONOMIQUES : GARDONS LE CONTACT

UNE CAMPAGNE DE PUBLIPOSTAGE VISANT À RECENSER ET METTRE À JOUR LE FICHER DE LA COMMUNE AFIN DE COMMUNIQUER DE MANIÈRE OPTIMALE A ÉTÉ MISE EN PLACE PAR LA COMMISSION « RELATIONS AVEC LES ACTEURS ÉCONOMIQUES ».



La municipalité a réalisé dernièrement ce publi-postage, invitant chaque entrepreneur à mettre à jour ses informations et / ou à se faire connaître. Le but de cette action est de pouvoir transmettre rapidement et en temps réel les informations en provenance de la région et du département sur les aides économiques mises en place mais aussi pour pouvoir proposer à ceux qui le souhaitent des accompagnements spécifiques

notamment en matière de numérique. Il est considéré également de communiquer plus facilement sur les manifestations organisées par la commune et la communauté de communes et d'y associer les entreprises qui le souhaitent.

Si vous n'avez pas reçu ce courrier merci de vous faire recenser en demandant votre formulaire par mail à l'adresse suivante : acteurs-eco@clery-saint-andre.com

Et pour ceux qui ne l'aurait pas envoyé il n'est pas trop tard !

RESTEZ CONNECTÉ À VOTRE COMMUNE !

SOUÇIEUSE DE VOUS INFORMER SUR CE QU'IL SE PASSE SUR LA COMMUNE, LA MAIRIE DE CLÉRY-SAINT-ANDRÉ DÉPLOIE CITYKOMI®, VOTRE NOUVEAU SERVICE D'INFORMATION EN TEMPS RÉEL.



citykomi®

Une application utile et bienveillante

Ce service a déjà fait ses preuves auprès d'autres collectivités.

Depuis 2015, ce sont près de 240 collectivités qui ont fait le choix d'informer leurs citoyens par le biais de Citykomi®. Sans publicité et sans collecter aucune donnée personnelle, l'application respecte votre vie privée et votre anonymat : pas de compte à créer, pas de numéro de téléphone, ni d'adresse mail à fournir. Vous êtes libre de vous désabonner à tout moment si les informations ne vous concernent plus.

Citykomi®, est une application mobile qui vous permet de recevoir les actualités et les alertes de Cléry-Saint-André directement sur votre smartphone ou tablette.

Horaires de la déchetterie ? Une rue en travaux ? Un événement à venir ? Une alerte ? Ne cherchez plus ces informations, avec Citykomi® vous êtes avertis immédiatement en temps réel !



POUR VOUS ABONNER

- 1 ► Téléchargez l'application gratuite Citykomi® sur votre smartphone
- 2 ► Flashez le QR code et abonnez-vous aux canaux de diffusions
- 3 ► Recevez les infos en direct de votre commune.

PATRIMOINE

LE CLOCHER : UN GRAND NETTOYAGE



LE CLOCHER DE NOTRE BASILIQUE EST UN LIEU QU'AFFECTIONNENT BEAUCOUP LES PIGEONS BISET. S'ILS DONNENT UNE ANIMATION AÉRIENNE À CET ÉDIFICE ILS SONT SURTOUT RESPONSABLES DE BIEN DES DÉSAGRÈMENTS.

Perchés sur les corniches ou les appuis des baies et à l'abri des prédateurs ils viennent nicher avec une certaine prédilection dans cet édifice. Ils profitent des anfractuosités laissées dans le mur ou de la moindre brèche dans le grillage obturant les ouvertures pour s'introduire à l'intérieur et faire leur nid. C'est 5 à 7 nichées de 2 pigeonneaux par an qui se développent, c'est dire la capacité de nuisance de ces volatiles.

Pour les éloigner il est proposé beaucoup de systèmes plus ou moins efficaces. Parmi l'un d'entre eux, l'installation d'un pigeonnier au clos Noah a été retenue il y a quelques années permettant une régulation de leur prolifération grâce à des captures régulières. Mais cela ne suffit pas.

L'accumulation de fientes au sein du clocher devenait critique avec le risque de conséquences sanitaires sans compter l'odeur repoussante surtout l'été.

L'entreprise SOGEPI-SERVIBOIS est venue début décembre faire un grand nettoyage de la tour du clocher pour assainir le lieu.

Deux spécialistes de cette société se sont investis 2 jours durant et ont nettoyé les 4 étages de la tour. Ils étaient équipés de tenue adaptée car il est impératif qu'ils se protègent des bactéries et poussières de fientes qui peuvent entraîner de graves maladies respiratoires. Ils ont ramassé plus de 80 sacs de 30 kg.



Depuis la dernière intervention, il s'est accumulé à chaque étage entre 30 et 40 cm de déchets faits d'un mélange de fientes et de cadavres de pigeons. Il a fallu gratter les poutres, escaliers et cloches puis désinfecter toutes les surfaces et enfin calfeutrer les ouvertures à l'aide de grillage galvanisé. Un travail harassant mais impératif. Dans la foulée ils ont placé une cage pour capturer les volatiles restés prisonniers. Il ne reste qu'à espérer que ce clocher reste bien hermétique à toute nouvelle intrusion de pigeons.

ENTRETIEN DU TOIT DE LA BASILIQUE



LE CHANTIER URGENT DE RÉFECTION DU TOIT DU CHEVET DE LA BASILIQUE A ÉTÉ RÉALISÉ COURANT NOVEMBRE. IL S'AGISSAIT DE REMETTRE LES TUILLES DISPARUES OU ABIMÉES POUR METTRE À L'ABRI LA CHARPENTE DE CETTE PARTIE DU TOIT.

Ces tuiles sont des ardoises fixées aux lattis par des clous qui malheureusement s'usent avec le temps et ne les maintiennent plus suffisamment. Ce sont souvent des coups de vent qui les arrachent ou qui, s'engouffrant dans les lucarnes du toit, viennent les souffler vers l'extérieur. Il a fallu en remplacer plus de 550 en respectant les exigences architecturales des monuments classés.

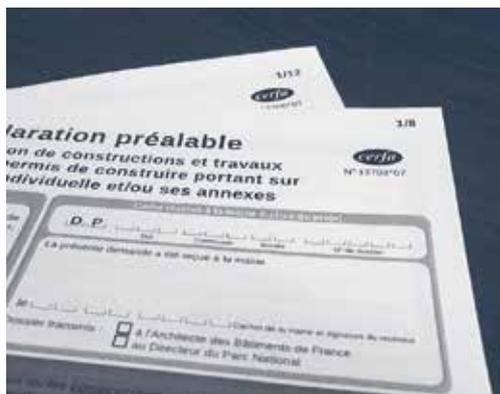
Notre basilique impose par ses volumes et ses dimensions, un édifice qui se voit de loin et attire le pèlerin de passage. Mais accéder à sa toiture n'est pas simple et il a fallu faire venir une nacelle spéciale pour permettre d'intervenir sur son toit. C'est perché sur cette nacelle que, durant 4 jours, deux couvreurs, spécialistes des monuments historiques, ont pu remplacer ou échanger les tuiles. Une nacelle qui permet de s'élever à plus de 50 m de haut, un engin majestueux qui a probablement attiré votre curiosité pendant le chantier.

Notre église prestigieuse est une « vieille dame », la première pierre a été posée par Philippe VI en 1332, elle nécessite des soins réguliers. Évidemment entretenir son toit et ses ardoises qui lui offrent toute son esthétique est une priorité si l'on veut protéger l'ensemble de l'édifice et tout particulièrement sa charpente de bois. Cette intervention urgente puisqu'il existait des infiltrations d'eau qui allaient jusqu'à la voûte du chœur, a été financée pour 50 % par l'état, montant de la réfection : 24 786 € TTC. Une fois de plus c'est notre patrimoine et il est impératif d'en assurer la restauration au fil du temps.

URBANISME

QUELLES DÉMARCHES POUR VOS TRAVAUX ?

IL N'Y A PAS QU'À LA CONSTRUCTION D'UNE HABITATION QU'IL FAUT DÉPOSER UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE.



Une déclaration préalable de travaux (DP) est une autorisation d'urbanisme qui peut être exigée pour des travaux non soumis à permis de construire. Elle peut être obligatoire pour l'extension d'un bâtiment existant, des travaux modifiant l'aspect extérieur, des constructions nouvelles ou le changement de destination d'un bâtiment.

La DP permet à la mairie de vérifier que vous respectez les règles d'urbanisme en vigueur.

Retrouvez tous les documents nécessaires en fonction de vos projets sur le site internet de la mairie : www.clery-saint-andre.com/urbanisme

PARKING DE LA COUR DE LA MAIRIE

Début décembre 2020, une deuxième place supplémentaire « handicapés » a été créée au début du parking intérieur en remplacement de celle située devant la mairie qui reste accessible aux handicapés.

De plus, à côté de cette place, 3 places en zone bleue de 30 minutes sont destinées aux usagers fréquentant les commerces ou la mairie. Ce parking est ouvert durant la journée du lundi matin au dimanche midi. Une communication a été faite sur le panneau lumineux.



TRAVAUX RÉALISÉS PAR LE C3M

Le C3M, service de l'eau potable, engagera durant le premier trimestre 2021, des travaux de rénovation sur la commune. Les canalisations de la rue de la Motte et de la place de Saint-André jusqu'à la rue du Village, réseau actuellement en fonte de diamètre 100mm, seront remplacées par du PVC de 110mm. Les anciens branchements en plomb seront supprimés et remplacés.

PLAN PLURIANNUEL DES INVESTISSEMENTS

TRAVAUX EN COURS

La municipalité a créé une liaison douce dans la seconde partie rue du Stade (rue des Maisons rouges au parking de l'Espace Loire) qui permet de relier, en toute sécurité, la place de Gaulle au centre Commercial.

La société S.T.P.A. a commencé les travaux début décembre 2020 et ont été terminés au 15 Janvier 2021. L'enrobé du parking devant le stade sera fait ultérieurement, suivant les conditions météorologiques.

TRAVAUX À VENIR

Chemin du Bréau (de la rue des Bonshommes jusqu'à la rue du Moulin)

Les travaux consistent à la gestion des eaux pluviales avec la borduration, la réfection de la voirie et des trottoirs. La société S.T.P.A. commencera le chantier fin janvier 2021 et il sera terminé à la fin des vacances scolaires d'hiver, soit le 05 mars 2021.

Rue des Hauts Bergerêts (de la rue de la Poule Blanche à la rue de Meung) La première tranche de travaux débutera par l'enfouissement des réseaux de télécommunication et le déplacement de l'éclairage public (durant la période du 22 février 2021 au 05 mars 2021). La deuxième tranche sera faite en coordination avec les travaux de voirie de la résidence Age et Vie, prévus au deuxième trimestre 2021.

EMBELLIR LA COMMUNE

EN SEPTEMBRE DERNIER, COMME NOUS L'AVONS EXPOSÉ DANS LE PRÉCÉDENT BULLETIN, LA COMMUNE DE CLÉRY SAINT-ANDRÉ A ÉTÉ RÉCOMPENSÉE POUR SON FLEURISSEMENT ET A OBTENU LE LABEL « UNE FLEUR ».



Pour pérenniser cette 1^{ère} fleur, nous vous encourageons également à embellir la commune en florissant vos fenêtres et pieds de murs.

Une première expérience sera conduite le 27 mars prochain, rue de Saint-André. La commune ira à la rencontre des habitants pour proposer aux Cléricois d'apprendre à fleurir leurs pieds de murs. Cette technique permet d'accompagner la végétation spontanée. Et l'idée est de remplacer les dites « mauvaises herbes » par des mélanges florissants.

UNE CONVENTION ENTRE LA COMMUNE ET L'ASSOCIATION « CLÉRY EN TRANSITION »

CETTE CONVENTION A POUR BUT LA MISE EN PLACE D'« UN JARDIN EXPÉRIMENTAL PARTAGÉ » OÙ LA TECHNIQUE DE PERMACULTURE SERA EXPÉRIMENTÉE.



Plusieurs techniques seront développées comme le mulching, le paillage, l'agroécologie ; une part importante sera consacrée à l'étude des sols et aucun intrant ne sera utilisé.

Pour mettre en œuvre ce projet, la commune de Cléry Saint André a mis à disposition, via une convention, une parcelle communale inexploitée située à proximité de la zone artisanale de la Salle, pour un usage de jardinage collectif comportant une dimension potagère et dans le cadre d'une démarche partagée de développement durable.

CITOYENNETÉ



La commune vous rappelle que des poubelles sont à disposition sur l'ensemble du territoire pour y déposer bouteilles, mégots et masques....

Et que les lingettes en tout genre, se jettent dans les poubelles domestiques et non dans les toilettes.

Préservez ensemble notre commune et la belle nature qui nous entoure !

SÉCURITÉ

LA PARTICIPATION CITOYENNE, C'EST QUOI?



LE DISPOSITIF «PARTICIPATION CITOYENNE» CONSISTE À SENSIBILISER LES HABITANTS D'UNE COMMUNE OU D'UN QUARTIER ET À LES ASSOCIER À LA PROTECTION DE LEUR ENVIRONNEMENT.

La lutte contre la délinquance et notamment contre les vols constitue une priorité.

Mis en place dans la commune sur le secteur du Clos Renault, ce dispositif encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

Encadrée par la gendarmerie nationale, « participation citoyenne » vient conforter les moyens de sécurité publique déjà mis en œuvre.

Les principaux objectifs de la démarche :

- ▶ établir un lien régulier entre les habitants d'un quartier, les élus et les représentants de la force publique ;
- ▶ accroître la réactivité contre la délinquance d'appropriation ;
- ▶ renforcer la tranquillité au cœur des foyers et générer des solidarités de voisinages.

Pivot en matière de prévention au sein de sa commune, le maire joue un rôle majeur dans la mise en place (signature d'un protocole) et le suivi de ce dispositif.

Si vous aussi vous souhaitez participer à la protection de votre secteur, n'hésitez plus à contacter la mairie pour vous faire connaître et mettre en place la convention avec la gendarmerie.

**ÉCOLE MATERNELLE DES BERGERÈTS**

Cette année encore, nous devons avoir un maximum d'inscrits avant le mois de mars, mois durant lequel les commissions statuant sur les ouvertures et fermetures de classes débutent. En effet, les effectifs prévisionnels ne permettent pas d'assurer avec certitude le maintien de la cinquième classe. C'est pourquoi la campagne d'inscriptions pour la rentrée de septembre 2021 a débuté mardi 1^{er} décembre.

Si votre enfant est né en 2018, vous devez vous rendre en mairie avec une pièce d'identité, votre livret de famille, un justificatif de domicile, et le carnet de santé.

- ▶ Vous devrez prendre contact avec l'école en téléphonant au 02 38 45 72 40.

ÉCOLE PRIVÉE NOTRE-DAME

Les inscriptions sont ouvertes à l'école Notre-Dame, de la Petite Section au CM2. Pour plus d'information, veuillez prendre contact avec l'établissement.

- ▶ Frédéric Flaud - Chef d'établissement:

06 79 23 58 88 / contact@ecole-nd-clery.fr / www.ecole-nd-clery.fr

ACTION SOCIALE

**COLIS DE NOËL**

DES PRODUITS LOCAUX OFFERTS À NOS AÎNÉS.

Le traditionnel repas des aînés organisé annuellement au printemps n'a pas eu lieu cette année à cause du contexte sanitaire. La commune n'a pas souhaité faire courir de risque à une population vulnérable de par son âge.

Pour pallier cette annulation, un colis cléricois composé de produits locaux (bouteille de pétillant provenant d'Edouard Montigny et macarons au foie gras préparés par la Villa des Bordes) a été remis le 12 décembre à l'ensemble des Cléricois âgés de plus de 70 ans au 1^{er} janvier 2020, soit 337 colis distribués.

La distribution à domicile par M. Le Maire, les élus de la Commission Action sociale et les membres du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) a été l'occasion de rencontrer et d'échanger avec les bénéficiaires.

En outre, dès que la situation le permettra, la commune arrêtera une date pour fixer le repas des aînés 2021.

- ▶ Pour tous besoins, n'hésitez pas à solliciter le CCAS (02 38 45 98 92) qui se chargera de répondre à vos questions.

LE CONSEIL DES SAGES

Le conseil des sages se saisit de sujets d'intérêts pour la commune et, après étude, émet des propositions au Conseil municipal.

Le nouveau mandat de cette instance devait être lancé le 28 octobre dernier, mais le nouveau confinement a contraint M. le Maire à reporter la nouvelle installation.

Les nouveaux membres du Conseil des Sages : Monique LANCELOT, Philippe LEGROUX, Alain DIET, Astrid MAIGNAN, Nicole DESSIAUME, Francis PIQUET, Jean-Claude POMMIER, Ginette DAVID, Gérald GOARIN, Etienne HEMOND, Simone THIERY.

LES CONSEILS DE QUARTIER

RENCONTREZ LES ÉLUS MUNICIPAUX !

Dès que les conditions sanitaires le permettront, au printemps 2021, M. le Maire et son conseil municipal se déplaceront dans votre quartier pour vous accueillir pour un temps d'échange, en toute convivialité.

Les dates des rencontres vous seront communiquées dans le prochain bulletin et via les différents outils de communication de la commune (site internet, facebook, Citykomi, etc..).



Un pour tous et tous pour Cléry Basket

Une nouvelle saison a été lancée avec notre nouvelle équipe séniors DM3 que vous étiez nombreux à venir encourager. Hélas, la situation sanitaire nous a, à nouveau rattrapé et mis la saison à l'arrêt malgré l'engouement toujours constants de nos jeunes pour la balle orange.

Cette saison sera donc une nouvelle fois différente mais tous nos bénévoles restent motivés pour nous retrouver au plus vite aux entraînements et lors des week-ends de match. Nous avons engagé au moins une équipe dans toutes les catégories masculines et étions dans une bonne dynamique pour relancer une équipe fille U13/U15.

Vous êtes de plus en plus nombreux à nous suivre sur Facebook et notre site clerybasket.fr et nous vous remercions pour cela.

Pour l'année 2021, nous espérons un retour à une situation plus apaisée pour tous. Nous comptons sur vous du côté du gymnase communal à côté de l'espace Loire. Nous avons besoin de vous !

L'AAS Cléry basket vous attend en plus des weekends de matchs pour ses événements phares (en fonction de la situation sanitaire) :

- La fête des enfants et la galette des rois (fin janvier 2021).

- Notre vide grenier intérieur/extérieur (mai 2021).

- Notre tournoi nocturne de fin de saison (fin juin 2021).

Comme toujours, venez essayer sans obligation d'adhésion le basket et pourquoi pas rejoindre nos équipes en tant que joueurs ou bénévoles.

L'AAS Cléry Basket vous souhaite une bonne et heureuse année 2021

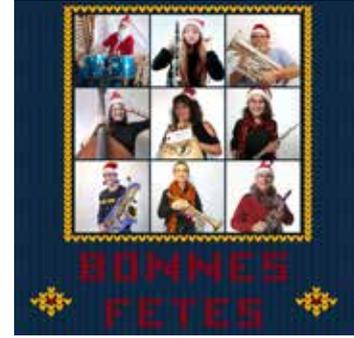
clerybasket.fr@clerybasket@gmail.com

Page Facebook (AAS Cléry Basket)

Tél : A. Diet, président - 06 03 97 03 90

Tél : E. Boissay, secrétaire - 06 24 14 45 00

L'Harmonie de Cléry vous avait souhaité une année 2020 comme une cuvée exceptionnelle, bon ! en regardant bien, le côté exceptionnel est là mais pas comme nous



l'avions imaginé. Donc nous allons rester prudents et vous souhaiter seulement une bonne année 2021 en vous donnant rendez-vous pour notre concert de printemps le 17 avril à l'espace Loire.

Dès que les conditions seront favorables, nous allons reprendre nos répétitions le vendredi soir au fond de la cour de la mairie ! Si vous jouez d'un instrument, quelque soit votre niveau venez nous rejoindre !

Vous pouvez contacter notre cheffe Stéphanie Moreau au 06 22 11 42 64 ou notre président Jean-Pierre Quesne au 06 41 96 54 31.

Bonne année musicale 2021.

PSYCHO-HARMONIE

En ces temps particulièrement difficiles et déstabilisants, l'association PSYCHO-HARMONIE vous propose de vous aider à vous libérer des difficultés qui compliquent votre quotidien et vous empêchent de trouver le plaisir de l'instant.

-Par l'utilisation de la Psychothérapie, de l'Art-thérapie, de l'EFT, de la Relaxation, des TCC, elle peut

vous accueillir, vous écouter, vous aider :

- Dans la communication au sein de votre couple, la relation familiale, l'accompagnement des enfants et des ados.

- Dans la recherche du mieux être dans votre vie personnelle, votre vie professionnelle.

- Dans le coaching, le développement de compétences managériales, l'organisation et la gestion du temps.

Elle peut vous aider à libérer votre esprit des pensées automatiques, des anxiétés, des angoisses,

des phobies, des traumatismes qui viennent altérer votre capacité à être bien dans le présent. Elle peut aussi vous apporter le soutien dans le traitement des comportements de dépendance. Gérard FAY, psycho-somatothérapeute diplômé, est disponible pour tous renseignements au 06 86 73 98 66.

Site : <https://psychoharmonie.wixsite.com/g-fay>

N'hésitez pas à le consulter, il aura plaisir à vous apporter son aide et une écoute attentive.

DROIT D'EXPRESSION TRIBUNE LIBRE PROPOSÉE AUX DIFFÉRENTS GROUPES D'ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL

AGISSONS ENSEMBLE POUR CLÉRY-SAINT-ANDRÉ

Mise en place d'un sens unique Rue de la Vieille Voie

Devant l'accroissement du trafic de transit via les rues des quartiers de Saint-André, des accidents subséquents, ainsi que des pétitions de riverains, Monsieur le Maire, sur proposition de la commission Sécurité, a décidé de mettre en place un sens unique de circulation Rue de la Vieille Voie, de la RD18 jusqu'à la rue des Champs Moreau.

Cette mesure, instaurée le 5 novembre à titre expérimental puis votée par le conseil municipal le 7 décembre ne s'applique ni aux engins agricoles ni aux cyclistes.

L'étude réalisée en 2015 par le cabinet Arter spécialisé en matière de mobilité avait préconisé cette solution, relevant notamment que le réseau routier de Saint-André n'était pas adapté à une intense circulation. L'objectif de cette disposition est bien d'assurer une meilleure sécurité des habitants de Saint-André et notamment celle des enfants qui se déplacent à pieds ou à vélo en déviant le trafic sur la départementale qui est plus adaptée.

VIVRE ENSEMBLE À CLÉRY-SAINT-ANDRÉ

Nos vœux de concertation

Nous venons de vivre une année 2020 difficile, dans un contexte anxiogène, qui a mis à l'épreuve nos entreprises, nos associations, nos relations sociales et nos familles.

Nous espérons pour 2021, un environnement plus apaisant, permettant de renouer un lien social sain et constructif.

Au sein de la Municipalité, selon notre méthode, nous souhaitons porter la concertation, faire valoir différents points de vue. Dans ce cadre, le groupe vivre ensemble à Cléry continuera à faire des propositions constructives. Comment être mieux entendu et travailler efficacement ensemble dans un esprit résolument positif ?

L'expérimentation d'un sens interdit, rue de la vieille voie, a montré combien la concertation restait indispensable. Sur ce sujet comme sur d'autres, nous vous invitons à dire ce que vous pensez sur notre site internet : www.vivreensembleaclery.fr

A votre écoute, nous souhaitons être votre relais. Recevez tous nos vœux de santé et d'épanouissement pour 2021.

UN NOUVEAU SOUFFLE POUR CLÉRY

Des éclats de rire, pour dissiper la morosité, De l'audace, pour oser inventer et créer autrement, De la confiance, pour s'épanouir pleinement, Des douceurs, pour croquer la vie à pleine dents, Du réconfort, pour être rassuré lors de moments délicats, De la bonté, pour le plaisir de donner aux autres, Des rayons d'espoir, pour illuminer nos idées et notre humeur,

De la vaillance, pour aller de l'avant tel un(e) aventurier(ère) de l'avenir !

De la persévérance pour mener ses projets à bien. Tels sont les vœux que toute l'équipe d'Un Nouveau Souffle Pour Cléry-Saint André vous adresse pour 2021.

Si vous avez une question particulière concernant votre quartier, le fonctionnement d'un service municipal ou si vous n'avez pas pu obtenir le renseignement que vous souhaitez, n'hésitez pas à nous contacter, nous nous efforcerons d'obtenir les réponses à vos interrogations.

Pour nous joindre ou nous suivre : unspc.info@gmail.com / www.clery-info.fr / www.facebook.com/gregory.bubenheimer

AUX ALENTOURS - ESPACE DES ARTS

AMAP TERRES D'ARDOUX

AASC TENNIS



Depuis 2018, la Salle Charlotte de Savoie, ancienne salle de l'office de tourisme, située au 111 rue du Maréchal Foch, accueille des artistes, soutenus par la mairie de Cléry-Saint-André, pour développer et valoriser des événements et des enseignements culturels, au sein de la ville. Ces artistes y proposent des cours, des stages artistiques et des expositions.

À la fin de cette année 2020, les artistes se sont réunis pour créer l'association «Aux alentours- espace des arts», élisant Ludovic Deplanque, tourneur sur bois, comme président de l'association.

Valérie Barrault, sculptrice, y enseigne le modelage d'argile, Alexandra Baudin enseigne la peinture, Aurélie Schnell le dessin et la calligraphie, et Ludovic Deplanque le tournage sur bois.

Le but de cette association, en plus de dispenser un enseignement culturel varié au cœur même de Cléry, est de pouvoir étendre son réseau, en ouvrant ses portes à tous les artistes locaux, et «alentours», qui souhaiteraient proposer d'autres enseignements artistiques, participer aux activités, ou organiser une exposition dans la salle d'exposition.

Pour contacter l'association, prendre des renseignements ou adhérer, contactez-nous :

Mail : auxalentours.arts@gmail.com / **Tél. :** 06 86 70 11 21, **Facebook** [@auxalentours.espacedesarts](https://www.facebook.com/auxalentours.espacedesarts)
Au plaisir d'échanger avec vous.

La solidarité, fondement des AMAPs...

En cette période de crises liées aux conditions sanitaires, nous avons pu constater l'utilité des AMAPs.

La solidarité valeur centrale au sein de l'AMAP Terres d'Ardoix a pu se vivre concrètement. Sollicitée par une association caritative, l'Amap a répondu favorablement pour 4 paniers de légumes distribués à 4 familles alors que les associations d'aide ne pouvaient procéder aux distributions alimentaires. Puis à la demande d'une autre association caritative, l'AMAP fournit un panier par semaine pendant 6 semaines à une famille en difficulté suite à un accident de la vie...

La solidarité se joue également envers les producteurs victimes d'aléas météorologiques qui vont jusqu'à les priver de leurs outils de travail. Ainsi nous avons pu, grâce à la solidarité des amapiens, remettre leurs dons à notre producteur, complété par une participation de l'association. Même si les sommes recueillies sont loin de couvrir la réfection des bâtiments, il est important pour les producteurs de se sentir soutenus.



La solidarité a pu encore se manifester, lors de ce Noël 2020 envers les plus fragiles d'entre nous. Suite à notre appel à se joindre au mouvement national des « boîtes de Noël », les amapiens, là aussi, ont répondu présents en apportant des boîtes toutes prêtes ou des produits, des petits mots pour constituer des boîtes. Nous voyons de plus en plus d'amapiens venir en renfort lors des distributions créant une belle dynamique, ce dont nous les remercions.



Crise sanitaire : la passion du tennis l'emporte !

Malgré les nombreuses difficultés liées à la crise sanitaire, le club de tennis de Cléry a effectué une très bonne reprise de saison en septembre 2020. Le club a porté une attention particulière à constituer des groupes d'entraînements équilibrés par niveau afin que chacun puisse évoluer dans les meilleures conditions. Des animations ont pu être organisées durant les vacances de la Toussaint à destination des plus jeunes et des adolescents. En effet, le club reste toujours très attentif à pouvoir proposer des animations libres à ses adhérents en complément des entraînements. Comme toute association, le club de Cléry doit à présent s'adapter en permanence au contexte sanitaire en perpétuelle évolution et aux mesures de prévention fixées par les autorités. Nous avons pu voir certains de nos joueurs braver les températures glaciales de l'hiver pour exercer leur passion ! C'est ainsi que nous devons poursuivre, en profitant au maximum de notre passion, dans le cadre autorisé par les règles sanitaires. Nous comptons sur la compréhension de chacun afin de passer ce cap difficile pour la vie associative.

Pour plus d'informations :
Thomas TELLIER – 06 73 41 85 78

CLÉRY EN TRANSITION



Créons ensemble un jardin partagé

«Cléry-Saint-André en transition» porte entre autres un projet de création d'un jardin « expérimental » partagé. La municipalité propose de mettre à disposition de notre association un terrain en friche, situé à l'entrée ouest du village, ce dont nous la remercions vivement. Nous souhaitons y développer un espace cultivé, ouvert et pédagogique.

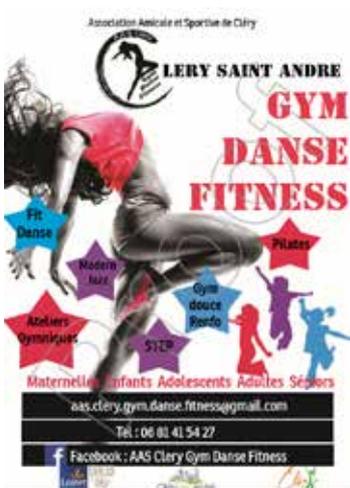
Notre groupe a élaboré un planning de travaux et dessiné l'esquisse d'un jardin : haies favorables à la biodiversité, légumes cultivés en permaculture et préservation des écosystèmes existants (roselière et bord de rivière). Ce projet s'inscrit dans une démarche de protection de la biodiversité et de renforcement du lien social.

Nous faisons ici appel aux bonnes volontés : pour participer à l'élaboration du projet, au débroussaillage, à l'aménagement, aux plantations, apporter vos connaissances ou soutenir cette action, contactez-nous à clerytransition@lilo.org

Dès que le contexte sanitaire nous le permettra nous proposerons des rencontres afin de planifier et organiser les travaux et avoir le plaisir de se rencontrer. Suivez aussi nos actions « zéro déchet » et « répare tout » sur :

[clerytransition.fr / Facebook et Instagram.](http://clerytransition.fr/)

AASC GYM DANSE FITNESS



Avec 340 adhérents l'association GYM DANSE DE CLERY a quasiment fait le plein des inscriptions pour cette nouvelle saison 2020-2021. Nous en profitons pour remercier tous les adhérents qui ont répondu présent malgré cette période indécise. Leur fidélité nous a permis de renouveler les contrats de tous nos coachs faisant en sorte que l'activité

de la section perdure. Un nouveau cours de ZUMBA KIDS a vu le jour et rencontre un franc succès, il est animé par un nouveau coach : Marion et compte aujourd'hui 23 adhérents ! Le 1er Novembre nous avons, comme toutes les sections sportives, arrêté nos activités, afin de prendre soin de tous, face à une pandémie sans précédent. Nous n'avons pas cessé depuis de nous retrouver en Visio pour les enfants et adultes et nous tenons à remercier tous nos coachs pour cette initiative et cet accompagnement. La vie continue, le sport continu !

AASC BOULES LYONNAISES

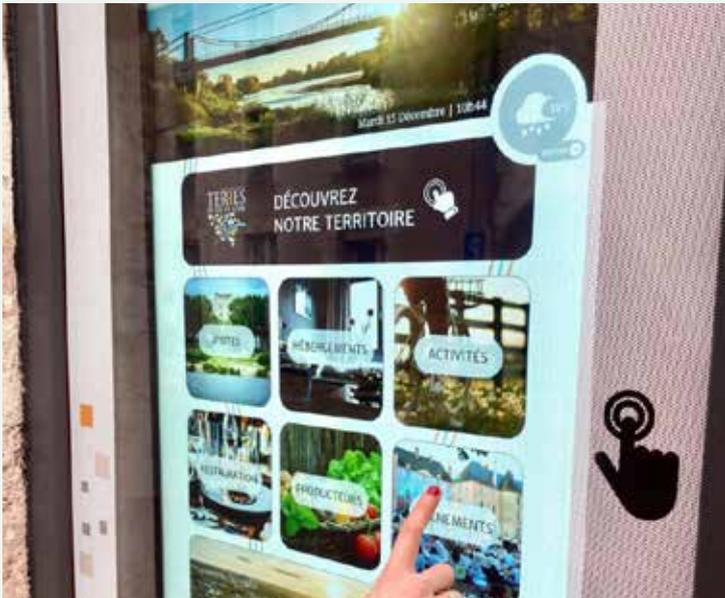
Tous les concours ont été annulés depuis le 1er confinement. Nous espérons qu'en 2021 nos licenciés pourront reprendre les compétitions tant attendues. Des dates officielles sont déjà programmées:

- le jeudi 18 mars à GIEN : Championnat Départemental Vétérans
- le dimanche 18 avril sur nos terrains du mail à CLÉRY : Championnat Départemental Simple

Jusqu'à nouvel ordre, nous pouvons reprendre les entraînements en extérieur en respectant le plan de reprise du sport boules de la FFSB.

INFORMATION TOURISTIQUE

INSTALLATION DE BORNES INTERACTIVES D'INFORMATION TOURISTIQUE AU SEIN DU TERRITOIRE DE LA CCTVL.



Dans le cadre de sa politique de développement touristique, la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire (CCTVL) a souhaité renforcer l'attractivité de son territoire en installant quatre bornes interactives d'information touristique.

À destination des touristes et des habitants, ces nouveaux outils permettent d'accéder de façon autonome à de nombreuses informations touristiques et pratiques 7J/7.

Installées par la société BNG depuis le 27 novembre, ces bornes tactiles, à la fois ludiques et intuitives, présentent également l'avantage de regrouper l'ensemble des informations des services de la Communauté de Communes, les numéros d'urgence, événements culturels des 25 communes de la CCTVL...

Ces bornes interactives sont positionnées devant les Office de Tourisme de Beaugency, Cléry-Saint-André et Meung-Sur-Loire et sur la vitrine de la Poste à Ouzouer-le-Marché (Beauce la Romaine).

Cet investissement de 30 466 € HT a été financé par la Communauté de Communes avec la taxe de séjour et subventionné par l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local.

CLÉRY-SAINT-ANDRÉ
EN DIRECT SUR
VOTRE SMARTPHONE !
AVEC L'APPLI MOBILE CITYKOMI®

Flasher ce code

GRATUIT ET 100% ANONYME, ABONNEZ-VOUS SANS TARDER !

- 1**
▶ **TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION CITYKOMI®**
C'est gratuit !
Télécharger dans l'App Store | Disponible sur Google play
- 2**
▶ **FLASHEZ CE QR CODE** pour vous abonner
- 3**
▶ **RECEVEZ VOS ALERTES EN DIRECT** sur votre smartphone



C'À Cléry n°8 - Janvier 2020
Directrice de la publication : Tatiana DEPLANQUE / Mise en page : Jérôme FALALA
Impression : Imprimerie Magdunoise / Photos : Municipalité - Unsplash / Freepik
Tiré à 1700 exemplaires / ISSN 2427-8289

Mairie de Cléry-Saint-André
94 rue Maréchal Foch - 45370 Cléry-Saint-André - Tél. 02 38 46 98 98 - Fax. 02 38 46 98 99
Courriel : accueil@clery-saint-andre.com / Site Internet : www.clery-saint-andre.com

